

CRMT en Limousin

Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin

4 avenue Jean Vinatier - 19700 SEILHAC

Tél 05 55 27 93 48 - Fax 05 55 27 93 49

Mél crmtl@crmtl.fr - Site www.crmtl.fr



Consultation pour la réalisation de la partie 2 du webdocumentaire
« Violon populaire en Massif Central »

Cahier des charges

Décembre 2018

Projet suivi par

M. Dominique Meunier (CRMTL)

Mél. : meunier@crmtl.fr

Tél 05 55 27 93 48

I. LE PROJET

1. Le contexte

Le CRMTL

L'association « Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin » a pour but de permettre une meilleure connaissance et appropriation (sociale, économique et culturelle) des territoires du Limousin au sein de la Nouvelle-Aquitaine au travers des musiques traditionnelles et des cultures qui y sont liées. Elle permet aux artistes, aux habitant.e.s, aux acteur.trice.s du monde associatif et institutionnel de mieux connaître leur territoire par le fil rouge des musiques traditionnelles qui traduisent l'existence de valeurs communes et donnent du sens à une culture en marche. L'association entend ainsi contribuer à la découverte du patrimoine vivant du Limousin ainsi qu'au développement des échanges entre les habitant.e.s, les associations et les acteur.trice.s professionnel.le.s investi.e.s dans le développement et la promotion de leur territoire.

Les activités de l'association visent à mettre en œuvre les droits culturels tels qu'ils sont définis par plusieurs textes internationaux : observation générale n°21 (ONU, Comité des droits économiques, sociaux et culturels), Déclaration de Fribourg (2007), Convention de Faro (2005). Le CRMTL inscrit ainsi son action dans le respect des droits de l'homme et dans le développement durable. L'association prend place dans le champ de l'économie sociale et solidaire, elle cherche à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités par une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations, telle qu'elle est définie dans la norme ISO 26000. L'association s'interdit toute propagande politique ou religieuse.

Pour tendre vers cet objectif général, l'association propose des activités qui sont réalisées dans cinq champs d'actions distincts :

- La valorisation/création/mise en réseau ;
- L'accompagnement technique et artistique ;
- L'éducation artistique et culturelle, l'initiation et la formation ;
- La co-organisation événementielle ;
- Un Centre d'Information/Ressources.

2. La partie 2 du webdocumentaire « Violon populaire en Massif Central »

La réalisation de la partie 2 du projet de webdocumentaire <http://violonpopulairemassifcentral.crmtl.fr/> s'attachera à valoriser de manière interactive et ouverte les sources et la réinterprétation contemporaine du violon populaire en Massif Central.

Les objectifs de la partie 2 du webdocumentaire

Il s'agit de proposer une forme et une restitution qui allie fidélité et précision aux documents recueillis mais aussi modernité et singularité du regard d'aujourd'hui sur ce monde de la « mémoire ».

Le recours au webdocumentaire a pour but de mélanger récit linéaire et digressions, retours en arrière et plongées dans les détails, agglomérant images, enregistrements sonores, films et objets de toute origines sans perdre le fil de l'histoire générale conduite.

La ligne éditoriale

La charte graphique du webdoc devra s'articuler avec la ligne éditoriale de la partie 1 du webdoc « Violon populaire en Massif Central ».

Les cibles

Cibles principales

- Adhérents du CRMTL
- Bénéficiaires des services du CRMTL (élèves des ateliers, acheteurs de publications)
- Praticiens amateurs des musiques et danses traditionnelles (personnes, associations)
- Artistes professionnels des musiques et danses traditionnelles (personnes, équipes artistiques)
- Etudiants, chercheurs.

Cibles secondaires

- Administrations et collectivités territoriales (État, services culturels de communes, d'établissements publics de coopération intercommunale, de Départements, de Régions, etc.)

3. Problématique

Le webdocumentaire devra répondre aux attentes suivantes :

- Une partie 2 du webdoc « violon populaire en Massif Central » qui doit s'intégrer continuité narrative et graphique (esthétique et utilisation du logiciel Klynt) de la partie 1 : <http://violonpopulairemassifcentral.crmtl.fr/>
- Faciliter la circulation et l'appropriation des connaissances sur les sources et la réinterprétation contemporaine du violon populaire en Massif Central ;
- Editorialiser un contenu sous une forme narrative non linéaire et interactive ;
- Favoriser la réappropriation d'un patrimoine oral moderne et singulier en proposant un regard d'aujourd'hui sur ce monde de la « mémoire » en lien avec une pratique instrumentale toujours vivante dans le Massif Central.

4. Les prestations demandées

- **Conception et d'écriture du web-documentaire :**
 - 10 jours de travail x 2 personnes en partenariat avec le CRMTL
- **Tournage**
 - Tournage de 8 portraits :
 - 12 jours de travail x 3 personnes
 - Frais de déplacements dans le Massif Central x 16 Allers-Retours x 400 km
 - Repas et hébergement pour 12 jours x 3 personnes x 2 repas par jour
 - Tournage de 2 rencontres événementielles :
 - 4 jours de travail x 3 personnes
 - Frais de déplacements dans le Massif Central x 2 Allers-Retours x 400 km
 - Repas et hébergement pour 4 jours x 3 personnes x 2 repas par jour
- **Montage audiovisuel (Montage sons, photos, vidéos de 8 portraits et 2 événements)**
 - 11 jours de travail x 2 personnes
- **Post-Production**
 - Étalonnage : 4 jours de travail x 1 personne
 - Mastering : 4 jours de travail x 1 personne
- **Développement du web-documentaire**
 - Graphisme : 3 jours de travail x 1 personne
 - Conception Klynt : 10 jours de travail x 1 personne
- **Fournitures de stockage multimédia**
- **Frais de gestion du prestataire**

II. LA CONSULTATION

1. La mise en place de la consultation

Les soumissionnaires devront présenter une réponse globale répondant aux besoins décrits dans ce cahier des charges. Ce dossier devra comprendre :

- Un budget détaillant les principaux postes de dépenses.

2. Propriété

L'ensemble de l'interface devra être placé sous environnement Klynt avec la mention « CRMT en Limousin et Nom du prestataire ».

3. Confidentialité

Le prestataire retenu sera tenu à une stricte confidentialité sur l'ensemble des informations qu'il aura eu à connaître dans le cadre de ce travail.

4. Calendrier

- 3 janvier 2019
 - Lancement de la consultation.
- 18 janvier 2019 (12h)
 - Date limite de la remise des propositions de la part des prestataires au format PDF à l'adresse : meunier@crmtl.fr.
- 21 janvier 2019
 - Sélection du prestataire.
 - Envoi réponse aux candidats non retenus
 - Commande au candidat retenu et début de la collaboration
- 30 septembre 2019
 - Date limite pour mettre en ligne de la partie 2 du webdoc.

5. Critère d'évaluation des réponses

Les offres seront évaluées sur les critères suivants (non exhaustifs) :

- Adéquation de l'offre aux objectifs et besoins exprimés dans le cahier des charges ;
- Nombre, qualité et caractère récent des prestations proposées dans les références ;
- Capacité d'échange lors de la consultation ;
- Respect des délais ;
- Préconisations complémentaires ;
- Prix de la prestation de la version finalisée.

6. Acompte et facturation

Le paiement de la prestation sera effectif au fur et à mesure de la livraison des livrables sous condition d'un accord du CRMTL. Un échéancier de règlement sera signé entre les deux parties. Un acompte de 20% pourra être réglé en début de collaboration.

Tout retard dans la finalisation de la prestation entrainera des pénalités de retard de 10 % par mois basées sur le montant TTC du bon de commande.

7. Contacts

Dans le respect des règles de confidentialité et de neutralité, le prestataire pourra demander tout renseignement complémentaire, dans la limite du temps alloué pour la préparation des offres, à :

M. Dominique Meunier – Chargé de la direction administrative et budgétaire – Tél 05 55 27 93 48 – meunier@crmtl.fr